

Alexandre Bande

LE CŒUR DU ROI



Domine
exaudi
orationē
meam
in
obsecra-
tionem
meam

in veritate tua exaudi me
in iusticia tua. **E**t non intres
in iudicium cum seruo tuo
quia non iustificabitur in
conspectu tuo omnis vivens.

Quia persecutus est in
inimicis animam meam
in insidiant in terra vitam meam.

Collocavit me in obscuritate
sicut mortuos seculi et au-

LE CŒUR DU ROI

ALEXANDRE BANDE

LE CŒUR DU ROI

Les Capétiens et les sépultures multiples
XIII^e-XV^e siècles

Ouvrage publié avec le concours
du Centre national du livre

TALLANDIER

© Éditions Tallandier, 2009
2, rue Rotrou – 75 006 Paris

www.tallandier.com

SOMMAIRE

Introduction	13
Chapitre premier. LE CŒUR DE CHARLES V	
C'est un cœur que l'on enterre	17
L'enterrement du cœur : un projet réfléchi qui privilégie Rouen	21
Le tombeau de cœur de Charles V	25
La tripartition du corps	29
Chapitre II. L'INHUMATION DU CŒUR, UNE PRATIQUE QUI REJAILLIT SUR L'ENTOURAGE DU ROI	
Le succès des sépultures multiples dans l'entourage royal à la fin du XIV ^e siècle	37
Des funérailles multiples	41
La logique des sépultures multiples	46
Chapitre III. LES CAPÉTIENS ET LES ORIGINES DE L'INHUMATION SÉPARÉE DU CŒUR	
Une pratique venue de l'Empire et du royaume d'Angleterre	51
La <i>Dilaceratio corporis</i> et les sépultures de cœur gagnent le royaume capétien	59

L'enterrement du cœur de Blanche de Castille.	59
Mystère autour du cœur de Saint Louis	64
Le succès des sépultures de cœur chez les Capétiens à la fin du XIII ^e siècle	66

Chapitre IV. L'INHUMATION DU CŒUR: UN PRIVILÈGE CAPÉTIEN (FIN XIII^e-MILIEU XIV^e SIÈCLE)

Le cœur de Philippe III, objet de polémique	73
De l'interdiction à l'exemption pontificale	79
L'inhumation du cœur devient une spécificité capétienne (1314-1350)	90

Chapitre V. LA PLACE DU CŒUR AU XIV^e SIÈCLE

Le cœur des théologiens.	106
Le cœur aristotélien, le cœur des médecins	113
Le cœur valorisé par les <i>Miroirs</i> : du cœur biblique au cœur aristotélien	120

Chapitre VI. LA GÉOGRAPHIE DES CORPS ROYAUX

Un réseau de nécropoles capétiennes en Île-de-France.	131
L'importance de Saint-Denis	133
L'attraction des abbayes cisterciennes	135
Le rôle majeur des couvents mendiants parisiens	137
Les évolutions de la seconde moitié du XIV ^e siècle	141

Chapitre VII. VERS LA VICTOIRE DU CŒUR VERTUEUX

La désaffection apparente des rois de France pour l'inhumation séparée du cœur	150
Un paradoxe: l'essor remarquable du cœur vertueux	161
Le succès de la pratique dans les familles princières.	164

Les débuts de la Renaissance et la victoire du « cœur vertueux »	172
Conclusion	185
Notes	189
Généalogies	237
Bibliographie	241
Table des illustrations	249
Remerciements	251
Index	253

*À Fanny,
Volodia et Natacha*

INTRODUCTION

Au mois de juillet 2008, une information reprise par plusieurs journaux français annonçait que le ministère polonais de la Culture venait d'éconduire une équipe de scientifiques qui souhaitait percer le mystère de la mort de Frédéric Chopin, en analysant l'ADN du cœur du compositeur. Le décès prématuré de l'artiste, survenu à Paris en 1849 alors que Chopin n'avait pas 40 ans, était jusqu'à aujourd'hui attribué à la tuberculose. Or l'objectif des chercheurs polonais était d'analyser le cœur du défunt, conservé à Varsovie depuis 1849, afin de vérifier si le compositeur ne serait pas mort de mucoviscidose. Inhumé à Paris, au cimetière du Père-Lachaise, Frédéric Chopin avait, peu de temps avant son décès, émis le souhait de voir son cœur retourner vers sa Pologne natale. Conformément à ses dernières volontés, ce dernier fut rapatrié à Varsovie et placé dans une urne remplie d'alcool, scellée à un pilier de l'église Sainte-Croix. À la fin du mois d'octobre 1849, un quotidien polonais qui faisait l'éloge du compositeur commentait à sa façon le retour du précieux organe vers la Pologne : « De par la naissance Varsovien, de par le cœur Polonais et de par le talent citoyen du monde... » Près de cent soixante ans plus tard, le cœur de Chopin, dont l'état de conservation aurait permis la pratique d'importantes analyses, défraie à nouveau la chronique. Néanmoins cette information n'a visiblement pas suscité en France l'impact qu'en d'autres temps avait eu « l'affaire » du cœur de Louis XVII. Conservé depuis plusieurs années dans la crypte de la basilique Saint-Denis, le cœur d'un des fils de Louis XVI et de Marie-

Antoinette fut authentifié en 2000 grâce aux analyses ADN pratiquées par deux équipes indépendantes de scientifiques. Les nombreux débats accompagnant cette authentification et la cérémonie officielle organisée le 8 juin 2004, afin de célébrer la présence du cœur de Louis XVII au sein du « cimetière aux rois », eurent toute leur place dans les médias.

Ces informations ont attiré ponctuellement l'attention de nos contemporains, elles ont certainement suscité de nombreuses questions, mais elles furent rarement accompagnées d'une analyse historique digne de ce nom. Or, s'il est relativement familier aux médiévistes et modernistes, le phénomène des sépultures de cœur est généralement méconnu du grand public. Seuls certains visiteurs attentifs, au détour d'une église ou d'un couvent, découvrant l'épithaphe ou la dalle rappelant la présence d'un cœur illustre, ont, peut-être, été interpellés par ces pratiques d'un « autre temps ».

Si elles sont aujourd'hui ignorées, les origines de ces comportements funéraires dans les sociétés occidentales sont pourtant fort anciennes. Vieux de plus de mille ans, ils ont été pendant plusieurs siècles l'apanage des souverains, des nobles et des grands ecclésiastiques. Le développement de la pratique de l'inhumation séparée des cœurs est attesté dans le royaume de France à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle. Dès le début du siècle suivant, les Capétiens en font un véritable privilège dynastique puis cette pratique se diffuse progressivement, *via* les grandes familles princières, au sein de la noblesse française entre le XV^e siècle et le XVII^e siècle.

Depuis la parution de l'ouvrage d'Ernst Kantorowicz *The King's two Bodies*¹, la mort royale a inspiré un grand nombre de chercheurs. Ralph Giesey² et Colette Beaune³ soulignèrent en leur temps l'importance du cérémonial des funérailles royales et en firent un objet d'étude à part entière. D'Alain Boureau⁴ à Alain Erlande Brandenburg⁵, d'Elizabeth Brown⁶ à Muriel Gaude-Ferragu⁷, nombreux furent les ouvrages inspirés par l'analyse des pratiques funéraires royales et princières françaises. Néanmoins, aucun d'entre eux ne présentait une analyse approfondie de la pratique des sépultures de cœur chez les rois et les reines de France à la fin du Moyen Âge. C'est pourquoi le présent ouvrage s'efforce de répondre aux nombreuses questions

qui ne manquent pas de se poser lorsque l'on tente d'étudier, sur plusieurs siècles, les évolutions des pratiques funéraires des souverains français.

En 1380, à la mort de Charles V, le cœur du roi est l'objet de nombreuses attentions : inhumé lors d'une cérémonie spécifique, reposant sous un somptueux gisant, il attire les prières et les chants ou valorise l'établissement religieux qui l'accueille. Le succès de l'inhumation séparée du cœur est tel que la pratique est alors reproduite par la famille du souverain (son épouse, ses frères) et par certains de ses proches. L'importance prise à cette date par ce rituel funéraire est d'autant plus remarquable que son apparition au sein du royaume capétien est relativement récente. En effet, c'est entre la mort de Blanche de Castille, en 1252, et celle de Philippe IV le Bel, en 1314, que les rois et les reines de France ont développé les sépultures distinctes. Malgré les inquiétudes de l'Église et en raison des liens privilégiés qui unissaient la papauté et les Capétiens au début du XIV^e siècle, l'inhumation des cœurs est devenue, à partir de cette période, un véritable privilège dynastique. Le succès de ce nouveau rituel funéraire intervient à un moment où les théologiens, les médecins et les théoriciens, par le biais de sermons, de traités et de *Miroirs*, multiplient les références au cœur et font de lui un organe essentiel. Par ailleurs, le développement des tombes de cœur s'accompagne d'une forte croissance du nombre des sépultures royales, qui induit une évolution de la géographie des corps royaux. Ainsi, à Saint-Denis, qui abrite les dépouilles royales, il faut associer les nombreuses nécropoles de cœurs et d'entrailles, dont la localisation qui évolue est un bon révélateur des liens qui unissent les souverains et les ordres monastiques. Entre le XV^e siècle et le milieu du siècle suivant, malgré certaines hésitations, les princes, les rois et les reines de France s'approprient durablement un rituel toujours plus somptueux.

CHAPITRE PREMIER

LE CŒUR DE CHARLES V

C'est un cœur que l'on enterre

En ce 9 octobre de l'an 1384, il règne une atmosphère particulière dans la cathédrale Notre-Dame de Rouen. Ce n'est pas tout à fait une journée ordinaire puisqu'en ce jour de la Saint-Denis, le saint patron de la monarchie capétienne est célébré dans tout le royaume de France. Or, aujourd'hui c'est un roi que l'on enterre dans la capitale du duché de Normandie, plus précisément, c'est son cœur dont on célèbre les funérailles.

Charles V, puisque c'est de lui qu'il s'agit, s'est éteint après plusieurs jours d'une longue agonie, le 16 septembre, au manoir de Beauté dans le bois de Vincennes. Le corps de celui qui dirigeait le royaume de France depuis 1364¹, après avoir été éviscéré et embaumé, est resté exposé une semaine au couvent Saint-Antoine² de Paris avant d'être inhumé selon le cérémonial en vigueur. À cette date où la mort royale est devenue un véritable rituel³, c'est devant une assemblée nombreuse et en présence de ses trois frères, les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne, qu'une messe fut d'abord célébrée à Notre-Dame⁴. Puis c'est à Saint-Denis, nécropole royale, que le souverain fut inhumé. En effet, comme ses prédécesseurs, Charles V avait choisi de reposer dans la nécropole dionysienne, qui abritait les tombeaux des rois et reines de France et qui, depuis les aménagements effectués à la fin du XIII^e siècle⁵, associait, par-delà la mort, les dynasties mérovingienne, carolingienne et capétienne. La dépouille royale rejoignit, dans la chapelle Saint-Jean-

Baptiste, les corps de la reine Jeanne de Bourbon, décédée en 1378, et du fidèle conseiller et chevalier, Bertrand Du Guesclin, mort quelques semaines auparavant.

À Rouen, les funérailles du cœur royal se déroulèrent environ deux semaines après celles du corps, selon l'ordonnancement prévu par le testament rédigé par Charles V en 1374. Que ces funérailles aient été organisées si tôt démontre le vif intérêt que Charles accordait à cette cérémonie.

« Nous avons ordené que après ce que notre corps sera enterré en notre dite chapelle de Saint-Denis, soit porté notre cuer en l'Esglise de Rouen et enterré au lieu que nous y avons fait faire et ordener, et que en ladite esglise audit enterrement de notre cuer soit fait service honorablement et le plus grandement que faire se devra après ycelui de notre corps⁶. »

Si le cérémonial semble établi de longue date, le déroulement exact des obsèques du cœur n'est pas réellement spécifié dans le testament. Néanmoins, en croisant plusieurs sources, il est possible de reconstituer une cérémonie dont la solennité est affirmée à plusieurs reprises. Ainsi, les *Grandes Chroniques de France* signalent que le cœur du roi fut enterré « à tele solempnité comme il appartenait...⁷ ». Cette déclaration, bien que lapidaire, est précieuse car elle prouve qu'il existait un rituel coutumier conforme aux dernières volontés du roi. Plus précise, la *Chronique des quatre Premiers Valois*⁸ permet d'envisager l'émotion qui régnait dans la cathédrale, au moment où l'archevêque et ancien légat pontifical, Guillaume de Lestranges, descendit le cœur du roi Charles V dans le caveau que ce dernier avait fait préparer. À la lueur des bougies, accompagnée par les prières et les chants, précédée d'une messe, l'inhumation du cœur se déroula en présence de certains de ses plus proches conseillers et amis.

Au premier rang se tenait Bureau de La Rivière, chambellan, mais surtout ami de Charles. Fidèle parmi les fidèles, ce natif de Mantes partageait avec le roi un réel attachement pour Normandie. Revenu de toute urgence du Mans, il accompagna Charles dans ses derniers instants. En raison de son dévoue-

ment et de son attachement à sa personne, le roi avait fait de lui, par l'ordonnance royale de 1374 sur la régence, son exécuteur testamentaire et l'avait nommé premier chambellan auprès de ses fils⁹. Ainsi, ce n'était pas uniquement l'ami mais aussi le dépositaire des dernières volontés qui assistait à l'inhumation du cœur de son souverain. Détenteur d'une importante charge politique, il assurait, par sa présence à la tête de l'ensemble des officiers royaux, la solennité de l'événement. Parmi les officiers de la maison du roi, la peine du maréchal de Blainville devait être palpable. Jean de Mauquenchy, dit Mouton de Blainville, était également un des plus hauts dignitaires du royaume. Il se trouvait, depuis 1361, au service de Charles, alors jeune duc de Normandie qui avait fait de ce Normand son chambellan. Promu au rang de maréchal en 1368¹⁰, Blainville dirigea l'ost royal et demeura proche du souverain jusqu'à la fin de sa vie. Sa présence en la cathédrale de Rouen, lors des funérailles du cœur de Charles V est donc doublement significative. Non seulement il est l'un des membres les plus importants de l'hôtel du roi, mais son origine normande souligne également les liens profonds qui unissaient Charles à ce duché.

C'est donc devant certains de ses plus fidèles compagnons et les membres éminents de l'hôtel royal, accompagné d'un petit nombre de proches et par les pauvres de la ville, auxquels le testament royal envisageait de donner « mil frans », que le cœur du roi de France fut mis en terre.

Solennelles, ces funérailles n'en furent pas moins spécifiques. Ni les fils ni les oncles du roi ne sont en effet venus jusqu'à Rouen. L'enterrement du cœur de Charles V s'est déroulé en l'absence des membres de la famille royale. Âgé d'à peine 12 ans, le futur Charles VI et son frère Louis, qui n'a alors pas tout à fait neuf ans, semblent bien jeunes pour entreprendre ce voyage vers la Normandie. On peut aisément comprendre qu'un tel déplacement leur fût évité en des temps où les routes du royaume n'étaient ni très sûres ni très praticables. Les chroniqueurs soulignaient déjà l'absence des deux fils du roi lors des funérailles parisiennes, rappelant qu'ils avaient été retenus à Melun¹¹.

Visiblement c'est autant leur jeune âge que les risques qu'ils encouraient dans la capitale, alors touchée par une épidémie de

peste, qui leur valurent de rester éloignés des obsèques de leur père. Néanmoins les motivations d'une telle décision sont certainement plus complexes. En effet, l'absence de l'héritier du trône, le futur Charles VI, aux funérailles de son prédécesseur¹² est une nouveauté. Alors que Charles V avait assisté aux obsèques de son père en 1364 (tout comme ses frères), alors que sa présence est attestée aux triples funérailles (corps, cœur et entrailles) de la reine Jeanne d'Évreux en 1373, le successeur de la couronne n'assiste plus aux funérailles paternelles à partir de 1380¹³. L'absence du roi lors des funérailles de la reine Jeanne de Bourbon¹⁴, deux ans auparavant, semble annoncer ce tournant majeur. Après cette date, les souverains français de la fin du Moyen Âge n'assistent plus aux funérailles de leur prédécesseur, ni à celles de leurs épouses, ni même aux obsèques princières. Il semble que la fin du XIV^e siècle et plus particulièrement les années 1375-1380 soient un moment charnière dans l'évolution du rapport que les rois de France entretiennent avec la mort.

À l'absence des fils de Charles V, il faut associer celle des frères du roi défunt. « Il n'y eut nul des fleurs de Lys », dirent les chroniqueurs. En effet, ni Louis, duc d'Anjou, ni Jean, duc de Berry, ni Philippe, duc de Bourgogne, ne se sont déplacés à Rouen, alors que leur présence était attestée à Notre-Dame et à Saint-Denis quelques jours plus tôt. Ont-ils été retenus à Paris en raison des difficultés que pose la succession¹⁵ ? Ont-ils décidé d'appliquer la règle qui semble prévaloir pour l'héritier du trône ? N'ont-ils pas considéré les funérailles du cœur comme moins importantes que celles du corps ? Quelle qu'en soit la raison, les régents n'ont pas assisté aux obsèques du cœur de leur frère.

Que cette cérémonie, dont la solennité fut renforcée par la présence de certains des plus hauts responsables de l'hôtel royal, ait eu lieu le jour de la Saint-Denis n'est certainement pas le fruit du hasard. En ce jour particulier pour les dévotions royales¹⁶, où la tradition voulait que le roi, s'il le pouvait, se rende à l'abbaye dionysienne afin d'assister à un office en l'honneur du saint protecteur de la monarchie française, enterrer le cœur de Charles, c'était le placer volontairement sous la protection du saint. Doublement protégé, son corps reposant déjà dans le sanctuaire dionysien, Charles V, par sa sépulture

MARGUERITE DE BOURGOGNE, première épouse de Louis X, 97, 101, 147
MARGUERITE DE PROVENCE, 30, 61, 83, 133, 136, 142
MARIE D'ANJOU, épouse de Charles VII, 154
MARIE DE BRABANT, seconde épouse de Philippe III, 95, 138, 139, 147
MARIE DE LUXEMBOURG, seconde épouse de Charles IV, 97, 147
Maubuisson, 21, 29, 30, 32-35, 38, 42, 47, 49, 59-63, 68, 81, 84, 94, 95, 97, 132, 134-137, 140, 141, 145-147, 185

N

Naples, 102, 168, 175
Narbonne, 74, 89, 146
NICOLAS DE FRÉAUVILLE, 89
NICOLAS DE GORAN, 89, 138
NICOLAS DE LYRE, 126
NICOLAS ORESME, 129
Notre-Dame d'Utrecht, 52
Notre-Dame de Cléry, 152, 153, 165, 166, 173, 176
Notre-Dame de Moulins, 171
Notre-Dame de Nazareth à Aix, 102
Notre-Dame de Paris, 23, 33, 38, 139, 150
Notre-Dame de Rouen, 17, 25, 33, 34, 142
Notre-Dame du Lys, 59, 137
Notre-Dame la Royale de Pampelune, 29, 30, 32, 39

O

Orléans, 152, 158, 177, 180, 181, 183

P

Paris, 13, 17, 20, 24, 29, 33, 38-40, 42, 43, 48, 54, 59, 60, 62, 63, 69-71, 73-78, 87-90, 92, 94, 95, 97-101, 116, 125, 131, 132, 137-139, 141-147, 150-152, 156, 158, 159, 170, 173, 175-177, 180, 183, 188
PAUL, 109, 110, 112
Perpignan, 74, 133, 146
PHILIPPE III, roi de France, 37, 49, 51, 65, 66, 68, 69, 73-76, 79, 82, 87, 89, 90, 92, 95, 100, 101, 117, 122, 124, 131, 133, 138, 145-147
PHILIPPE IV, roi de France, 15, 21, 38, 73, 87, 89, 91, 106, 117, 146, 147
PHILIPPE V, roi de France, 91-93, 97, 126, 134, 138, 139, 146, 147
PHILIPPE VI, roi de France, 22, 30, 98-101, 133, 134, 138, 140-142, 145-147, 155
PHILIPPE DE MÉZIÈRES, 160

PHILIPPE LE HARDI DE BOURGOGNE, 157, 170, 171
PIERRE D'ALENÇON, frère de Philippe III, 63, 70, 73, 82, 88, 90, 137-139, 144, 145
PIERRE D'ARAGON, 74
PIERRE D'URFÉ, 173
PIERRE I^{er} DE BOURBON, 38, 138, 139
Provins, 54, 67, 68

R

RENAUD D'AUBIGNY, 84
RENÉ D'ANJOU dit le Roi René, 168, 169
RICHARD I^{er} PLANTAGENET, dit Richard Cœur de Lion, 21, 24, 54, 142
Ripaille (abbaye), 171
Rouen, 18-26, 28-30, 33-35, 47, 53, 57, 142, 146, 179
Royaumont, 29, 59, 132, 135-137, 140

S

SAINT AUGUSTIN, 25, 112, 125
Saint Germain en Laye, 132
Saint-Antoine des Champs (Paris), 29, 136
Saint-Denis, 13, 15, 17, 18, 20, 21, 26, 30, 32-35, 39, 39, 41-44, 48, 52, 59-62, 64-66, 68, 73-77, 82, 84, 85, 88, 91-95, 97, 99-101, 130-135, 137, 139-141, 143, 146, 147, 150-152, 154-156, 160, 162, 170, 174-178, 182, 183, 185, 186, 188
Sainte-Chapelle de Châteaudun, 165, 166, 167, 183
Sainte-Chapelle de Paris, 33, 38, 65, 66, 82, 83
Saint-Louis de Poissy, 34, 82, 84, 85, 132, 139, 140, 185
Saint-Martin de Tours, 45, 168
Saint-Maurice d'Angers, 45, 168
Saint-Simon de Goslar, 52
Saint-Yves de Braine, 56

T

THIBAUD DE CHAMPAGNE, roi de Navarre, gendre de St Louis, 66, 68, 69
Troyes, 158, 159, 163
Tunis, 64, 66, 117, 133, 146

V

VINCENT DE BEAUVAIS, 85, 87

W

Westminster, 54, 55, 158

Dépôt légal : mai 2009
ISBN : 978-2-84734-467-7
N° d'édition : 3 298
Imprimé en Italie